

La construction européenne et la démocratie :

La démocratie (démos le peuple et kratos le pouvoir), née à Athènes vers le IV^e siècle av. JC n'a cessé d'évoluer depuis à travers l'histoire et des pays différents. Ses fondements, outre « le gouvernement du peuple par le peuple et pour le peuple » selon la formule de Lincoln, implique notamment la liberté, ou l'égalité devant la loi .

Toutefois cette liberté n'est pas toujours innée, elle est souvent acquise au prix de combats politiques et sociaux, et souvent, elle est menacée, notamment par les guerres, comme les deux guerres mondiales de 1914-1918 et 1939-1945 et qui firent des millions de mort et ébranlèrent les mentalités. C'est dans ce contexte que sont créés des moyens de maintenir la paix et de garantir la démocratie, comme l'Union européenne.

Nous pourrions nous demander s'il est nécessaire de renforcer l'UE pour maintenir la démocratie ?

Nous verrons tout d'abord la nécessité à laquelle répond la création de l'UE, puis le pouvoir dont elle dispose pour répondre à ses objectifs et enfin comment ce pouvoir est controversé par la réalité.

La nécessité de la création de l'UE pour un climat de paix et ses conditions d'adhésion
--

Créer une Union, une nécessité pour rendre impossible la guerre (matériellement) : création de la CECA entre la France, l'Italie, la RFA et le Bénélux afin de créer un marché commun qui permet de remonter l'économie.
--

Signature du traité de Rome en 1957 qui crée la CEE (communauté économique européenne) qui élargit les initiatives de la CECA ; ce projet aboutit en 1992 au traité de Maastricht (acte unique européen) qui crée l'Union Européenne et permet la libre circulation des biens, des services et des personnes et affirme donc les libertés individuelles.
--

Pour finir, l'UE renforce des droits et les uniformise : elle adopte en 2000 la Charte des droits fondamentaux qui rejette la peine de mort, prend des mesures pour l'écologie et le climat ou encore concernant la protection des données des utilisateurs du net.

Par ailleurs, pour faire partie de l'UE il est nécessaire d'être un état démocratique, ce qui fonde sa valeur dans la création d'un climat propice à la paix, d'autant plus qu'elle dispose de nombreux pouvoirs censés garantir la démocratie, notamment dispensés par des institutions.

Le pouvoir des institutions

L'UE dispose d'institutions économiques, politiques et judiciaires. Tout comme en France, les institutions se partagent le pouvoir législatif, exécutif et judiciaire et veille à protéger les intérêts de tous.
--

Ainsi on parle du triangle institutionnel pour désigner la hiérarchisation des institutions et leur rôle : le conseil européen dispose conjointement avec la Commission européenne du pouvoir exécutif et définit les grandes orientations de l'UE, tandis que la Commission propose des lois. Chaque pays est représenté dans ces deux institutions, qui représentent l'intérêt de l'Union européenne et garantissent donc sa sauvegarde.
--

Le pouvoir législatif quant à lui est représenté par le Conseil de l'Union européenne qui représente lui-même l'intérêt des états membres, et composé de ministres et vote des lois ;

mais aussi par le Parlement européen, qui doit représenter les citoyens européens, fait qui se vérifie par le fait que ses députés sont élus tous les cinq ans par les citoyens eux-mêmes, de manière à constituer une démocratie représentative. Le parlement vote les lois conjointement avec la commission.

Il apparaît donc que l'organisation de l'UE semble être favorable à la démocratie, néanmoins, son renforcement au fil des années ne fait pas l'unanimité.

L'euroscpticisme et les nouveaux défis

Ainsi, on lui reproche de n'avoir elle-même pas un fonctionnement suffisamment démocratique, donc représentatif du peuple. L'organisation de l'UE semble trop loin des besoins de chaque citoyen, le Parlement paraît ne pas avoir assez de poids dans les décisions européennes et les chances pour le peuple de s'exprimer sans représentants, par exemple à travers une initiative citoyenne européenne (procédure donnant droit à une initiative politique d'un rassemblement d'au moins un million de citoyens de sept pays membres) sont très minces.

La signature du traité de Lisbonne qui entre en vigueur en 2009 est vécue comme une trahison du pouvoir du peuple (français, pays bas) qui avait rejeté le projet de traité de Rome en 2004 et que Lisbonne reprend en grande partie.

Ce manque d'écoute peut conduire à un euroscpticisme qui se traduit par un manque de participation au vote des citoyens (moins de 50 % et diminution), mais s'illustre aussi par la sortie du Royaume-Uni de l'Europe suite à un référendum en 2016. Si cette démarche semble affaiblir l'UE, elle est révélatrice du manque de sentiment d'écoute et de la volonté d'individualisme des états, qui ne désirent pas un contrôle trop accru.

Par ailleurs, le hard power de l'UE semble restreint comme elle ne dispose pas d'une véritable armée, bien qu'elle rayonne dans le monde par son soft power. Les débats sont donc mitigés quant à la nécessité de continuer le renforcement de l'Union européenne et celle au contraire de ne pas lui laisser trop de pouvoir.

Conclusion :

Si l'UE répond suite aux guerres à un vrai besoin de garantir la démocratie et la paix et s'en acquitte grâce à des institutions, elle est remise en question depuis sa création, considérant qu'elle limite le pouvoir du peuple et des états et que ses institutions ne sont pas bien pensées pour permettre un véritable respect de la volonté de ce dernier, qui se désintéresse de son fonctionnement voire s'en sépare.

L'étude de cette problématique a nourri ma réflexion personnelle par rapport à mon propre rapport à la « citoyenneté européenne » et au sentiment de ne pas forcément être entendu, mais m'a permis de relativiser ce sentiment et d'émettre l'idée qu'une Union Européenne plus solide, solidaire et unie est de plus en plus importante, notamment face aux crises telles la guerre Russo-ukrainienne et la menace de l'arme atomique.

Les conditions du débat démocratique : Un débat démocratique est-il possible ? → médias, réseaux sociaux, information, éducation, éthique de vérité.

La démocratie (demos le peuple et kratos le pouvoir), née à Athènes vers le IV^e siècle av. JC n'a cessé d'évoluer depuis à travers l'histoire et des pays différents. Ses fondements, outre « le gouvernement du peuple par le peuple et pour le peuple » selon la formule de Lincoln, implique notamment la liberté, ou l'égalité devant la loi .

C'est dans ce contexte de gouvernement de peuple pour le peuple que se pose la question du débat démocratique, censé permettre au peuple de s'exprimer sur des sujets qui le concernent de manière à influencer le débat politique au fil des années, et donc conditions de la démocratie. Si ce débat a évolué au fil des années avec la liberté de la presse et la liberté d'opinion, il est aujourd'hui particulièrement influencé par les médias, et notamment le numérique.

Nous pourrions donc nous demander dans quelle mesure le débat démocratique est-il constructif et puissant dans la société actuelle.

Si l'expression du peuple par le débat est un fondement de la démocratie qui a permis des avancées, il passe majoritairement par les médias et le net ce qui pose le problème de l'indépendance et la qualité de l'information ; enfin la liberté de la presse et la liberté d'opinion peuvent rencontrer des obstacles.

Un débat démocratique nécessaire et favorisée

L'influence de la presse : Troisième Rep en 1870 ; Loi de 1881 sur la liberté de la presse (suppression de la censure et des délits d'opinions) ; Affaire Dreyfus et « J'accuse » de Zola (développer l'affaire dreyfus) ;

L'alphabétisation qui s'améliore, l'école, la radio (1921) et la télévision (1949) avec l'expression de l'opinion pendant la guerre (lutte contre la propagande) rendent le débat démocratique encore plus présent et nécessaire.

Des conditions favorables avec la pluralité des sources d'information et les libertés des citoyens

Qui passe majoritairement par les médias et les réseaux

La presse qui prend beaucoup d'importance : plusieurs orientations politiques, rapidité d'information, la nécessité de vérifier sa qualité...

L'expression libre de l'opinion par les réseaux, l'influence des pétitions et des initiatives citoyennes (rassemblements ; mais aussi : fakes news, infox, manque d'éducation, manque de politesse, climats instable...

L'indépendance des médias (achetés par des riches ?) et le contrôle des réseaux (contre les fakes news, trump?)

Des obstacles à la liberté

Les gilets jaunes, la loi sur la sécurité globale et les violences policières

Le contrôle de l'éducation ; les difficultés pour une éducation favorisant des citoyens libres et conscients (les réseaux trop tôt pour les enfants), les classes sociales défavorisées,

Le manque de lien avec des dirigeants (au niveau nationale et européen)

Conclusion : Si le débat démocratique est nécessaire et semble favorisé depuis la fin du XIX^e par l'augmentation des libertés pour les citoyens, le fait qu'il passe par les médias et les réseaux le rende parfois mal aisé et demande une vigilance toujours plus grande face à l'information ; enfin des obstacles semblent s'opposer à ce débat et en questionner la place dans la démocratie actuelle.

Réflexion personnelle : mon utilisation des réseaux sociaux, l'envie d'apprendre toujours plus à vérifier l'information, relativiser ses connaissances et combattre les inégalités...